



Document explicatif de la TIR SHV de la Mauricie

La Table intersectorielle régionale saines habitudes de vie (TIR SHV) de la Mauricie est une instance de concertation régionale regroupant 14 directions régionales de ministères et organismes ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des Mauriciennes et Mauriciens. Elle vise à stimuler la mise en place d'environnements favorisant l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie, soit un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation dans les différents milieux de vie.

Historique :

En janvier 2007, suite à la parution du *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 – investir pour l'avenir* (PAG), la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a interpellé la Conférence administrative régionale (CAR) de la Mauricie pour mettre en place un comité ayant pour but la mise en œuvre de ce plan. C'est dans ce contexte qu'un sous-comité de la CAR a été créé. Nommé comité stratégique CAR-PAG, ce sous-comité est composé des différentes directions régionales et territoriales des ministères signataires du document (MSSS, MAMROT, MAPAQ, MELS, MESS (Emploi-Québec), MFA et MTQ. À ces directions régionales se sont ajoutés la Conférence régionale des Élus (CRÉ) et le bureau régional de Québec en Forme (QEF). Sous le leadership de la direction de santé publique de l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, ce comité vise à travailler en intersectorialité sur la promotion des saines habitudes de vie pour la population en général. Pour assurer la mise en œuvre régionale du PAG, le comité stratégique CAR-PAG a mis sur pied un comité tactique formé de professionnels provenant des mêmes organisations. Ce comité se nomme comité intersectoriel saines habitudes de vie (SHV) de la Mauricie et a pour mandat d'assurer la réalisation de projets régionaux.

En juin 2013, le comité stratégique CAR-PAG a accepté le mandat proposé par Québec en Forme de mettre en place un plan d'action régional visant les enfants et les adolescents de 0 à 17 ans de la Mauricie (2014 à 2017) à l'aide d'un financement associé (424 000 \$). Suite à l'acceptation de ce mandat, les membres du comité stratégique ont élargi la concertation régionale en invitant plusieurs organisations régionales œuvrant auprès des jeunes de 0 à 17 ans et ayant une préoccupation particulière pour les saines habitudes de vie à se joindre au comité intersectoriel SHV. À ce moment, le comité pouvait compter sur la contribution des organismes additionnels suivants : le Forum Jeunesse (FJ), l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLSM), le bureau

régional de la Mauricie du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), le Regroupement des centres de la petite enfance de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RCPE 04-17), Avenir d'enfants de la Mauricie (AE), le Consortium en développement social de la Mauricie, le Centre régional d'entraînement et d'événements de la Mauricie (CREEM) et Moisson Mauricie et Centre-du-Québec (MMCQ). **Suite à l'intégration des nouveaux partenaires, le comité stratégique CAR-PAG et le comité intersectoriel SHV ont été fusionnés pour porter dorénavant le nom de Table intersectorielle régionale saines habitudes de vie de la Mauricie (TIR SHV).**

En décembre 2016, QEF interpellait à nouveau la TIR SHV afin de mettre en place un 2^e plan d'action régional visant les enfants et adolescents de 0 à 17 ans de la Mauricie (2017 à 2019) à l'aide d'un autre financement associé (469 000 \$). Au fil du temps, plusieurs organisations membres de la TIR SHV ont été abolies par le gouvernement (CRÉ, DR MELS, FJ) ou ont terminé leur mandat (AE).

À l'automne 2018, le MSSS et le MAMH, ministères responsables des mesures 2.2 et 3.1 du Plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé, interpellaient les TIR SHV de la province par l'entremise de M361 (anciennement QEF), afin de mettre en place un 3^e plan d'action régional visant l'ensemble de la population de la Mauricie à l'aide d'un financement associé (398 000\$). De plus, en juillet 2020, la Table des élus de la Mauricie octroyait à la TIR SHV un financement (279 608\$ sur 3 ans) dans le cadre de la Démarche mauricienne pour la lutte à la pauvreté par la réussite éducative afin d'améliorer l'accès à la saine alimentation et faire l'embauche d'un agent(e) de développement en saine alimentation pour tous et sécurité alimentaire. En avril 2021, M361 octroyait un financement (92 500\$) à la TIR SHV afin de prolonger son plan d'action pour une période de 1 an (2021-2022). Donc, la TIR SHV est présentement dans la 3^e année de mise en œuvre de son 3^e plan d'action régional.

Listes des organismes membres de la TIR-SHV en ce moment (avril 2021) :

1. DR du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
2. DR du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
3. DT du ministère de la Famille (MF)
4. DR du ministère des Transports du Québec (MTQ)
5. DR du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Services Québec (MTESS)
6. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. (CIUSSS)
7. M361 (anciennement QEF)
8. Regroupement des centres de la petite enfance des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RCPE 04-17)
9. Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLSM)
10. Réseau du sport étudiant du Québec - région Mauricie (RSEQ-M)
11. Excellence sportive Mauricie
12. Moisson Mauricie et Centre-du-Québec (MMCQ)
13. Consortium en développement social de la Mauricie
14. Table des DG des centres de services scolaires de la Mauricie

N.B. Les directions régionales des ministères sont représentées par leur directeur et par un professionnel.

Mission :

Valoriser et favoriser la promotion des saines habitudes de vie, pour l'ensemble de la population mauricienne, par la mobilisation et la concertation des partenaires de la région et par l'harmonisation des actions en saine alimentation et en mode de vie physiquement actif.

Projet en cours :

En ce moment, la planification de travail de la TIR SHV porte exclusivement sur la mise en œuvre de son plan d'action régional en saines habitudes de vie (PAR-SHV) 2019-2022.

Les 3 enjeux du plan d'action régional saines habitudes de vie 2019-2022 :

1. Le positionnement stratégique des SHV dans un contexte d'évolution des concertations aux paliers local, régional et national
2. Soutien à la création d'environnements favorables pour améliorer l'accès à une saine Alimentation pour tous
3. Soutien à la création d'environnements favorables pour améliorer l'accès à un mode de vie physiquement actif

Les actions ciblent les milieux de vie suivants:

- Municipal (communautaire)
- Petite enfance
- Scolaire

*Voir le document présentant la structure opérationnelle et les thématiques du plan d'action régional saines habitudes de vie 2019-2021 de la Mauricie.

Les 5 rôles régionaux en promotion des saines habitudes de vie portés par la TIR SHV :

1. Soutien à la formation et au perfectionnement des intervenants et acteurs de la région
2. Promotion soutien et mise en valeur de politiques, mesures et initiatives favorables aux environnements
3. Mobilisation, influence et mise en réseau des acteurs régionaux et des ressources professionnelles
4. Soutien au développement d'une culture évaluative
5. Identification des besoins et opportunités des communautés et des régions

*Précision : La TIR SHV n'agit jamais seule, mais en collaboration avec les partenaires des différents réseaux et en complémentarité avec les acteurs des communautés locales.

Exemples de contribution de la TIR SHV dans les milieux de vie :

Milieu municipal

- Soutien pour la mise en place de jardins collectifs
- Élaboration d'un cadre de références en saines habitudes de vie dans les MRC de Maskinongé et de Mékinac et soutien à la mise en œuvre d'actions
- Élaboration d'un cadre de référence en saine alimentation dans la MRC de Maskinongé qui a permis des investissements pour la réalisation du projet Maski Récolte. Un tel cadre de référence a aussi été développé dans la MRC Des Chenaux.

Milieu petite enfance

- Formation des kinésiologues du CIUSSS sur le développement moteur des 0-5 ans pour soutenir les services de garde à l'enfance dans la mise en place d'environnements qui permettent aux enfants de mieux se développer
- Sensibilisation au cadre de référence Gazelle et Potiron du ministère de la Famille portant sur l'activité physique et la saine alimentation dans les milieux de vie des enfants de 0 à 5 ans, en plus du soutien à sa mise en œuvre

Milieu scolaire

- Déploiement du programme « Certificat Cycliste averti » dans des écoles primaires pour développer les compétences et connaissances de jeunes pour se déplacer à vélo
- Accompagnement d'écoles pour améliorer l'environnement des repas
- Formation des enseignantes des classes de maternelle 4 ans sur l'importance du jeu libre et actif ainsi que de la sécurité bien dosée dans le développement global des enfants

Milieu communautaire

- Soutien et financement pour la mise en place d'un groupe d'achat d'aliments dans la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban qui est un désert alimentaire
- Soutien et financement pour la mise en place d'une serre solidaire dans le secteur du Cap-de-la-Madeleine pour la production de fruits et de légumes
- Soutien au déploiement du programme Jouer pour jouer permettant aux enfants de pratiquer un sport dans un cadre non compétitif

Coordonnateur de la TIR SHV:

Yanik Lefebvre

Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

CIUSSS Mauricie-et-Centre-du-Québec

350, rue St-Jean, bureau 3128

Drummondville (Qc), J2B 5L4

Téléphone: 819 477-6221 poste 32519

Courriel: yanik.lefebvre@ssss.gouv.qc.ca

Ressources professionnelles de la TIR SHV rattachées à la mise en œuvre du PAR-SHV 2019-2022 :

- **Ludovic Lascelles**, agent de développement en saine alimentation pour tous et sécurité alimentaire, entrée en fonction le 3 mai 2021 (3 jours/sem jusqu'à la fin août 2021 et 5 jours/sem jusqu'au 30 juin 2023).
- **Claudia L. Tourigny**, nutritionniste chargée de dossier volet saine alimentation (2 jours/sem jusqu'au 28 mai 2021)
- **Annie Claude Dubé**, chargée de dossier petite enfance (équivalent de ½ jour/sem jusqu'au 30 juin 2021)